



Assemblée générale

Distr. générale
28 septembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 119 de l'ordre du jour

Suivi de la commémoration du bicentenaire

de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

Programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 65/239, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte des dispositions prises pour poursuivre l'exécution du programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage ainsi que des efforts visant à mieux faire connaître au public du monde les activités commémoratives et l'initiative relative au mémorial permanent.

Le Département de l'information a travaillé en étroite collaboration avec les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Groupe des États d'Afrique pour organiser la célébration, le 25 mars 2011, de la quatrième Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Cette année, le thème de la Journée, « The Living Legacy of 30 Million Untold Stories » (l'héritage vivant de 30 millions d'histoires non contées), a évoqué la mémoire de quelque 30 millions d'Africains déracinés par le système esclavagiste, dont les histoires personnelles en tant qu'esclaves n'ont pas été racontées dans leur totalité. Il importe de dépeindre de façon plus constructive, dans l'histoire et la littérature, l'apport en matière de savoir-faire de ces esclaves africains aux patries qu'ils ont été contraints d'adopter, et leur contribution décisive au développement économique des pays du continent américain et de l'économie mondiale, au XVIII^e siècle.

Au titre de sa stratégie de communication et de sensibilisation, le Département de l'information s'est appuyé sur son réseau de centres d'information pour diffuser le message de la commémoration à l'échelle internationale, et a aidé à mener des activités en partenariat avec des organisations de la société civile résolues à mieux faire prendre conscience des dangers du racisme et de la discrimination raciale, ainsi que de la perpétuation de l'héritage issu de l'esclavage et de la traite des esclaves.



Introduction

1. Le 17 décembre 2007, par sa résolution 62/122, l'Assemblée générale a déclaré le 25 mars Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.
2. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, agissant en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et s'appuyant sur les travaux engagés par cette dernière, en particulier sur son projet de la Route de l'esclave, de mettre en place un programme d'action éducative visant à faire bien connaître aux générations futures les causes, les conséquences et les enseignements de la traite transatlantique des esclaves, ainsi que les dangers du racisme et des préjugés.
3. Dans sa résolution de suivi 65/239, l'Assemblée générale a en outre prié le Secrétaire général de lui rendre compte des dispositions prises pour poursuivre l'exécution du programme d'action éducative et des efforts visant à mieux faire connaître au public du monde les activités commémoratives et l'initiative relative au mémorial permanent.
4. Le présent rapport fait suite à ces demandes.

I. Historique

5. Connue comme le déplacement forcé de population le plus important de l'histoire, la traite transatlantique des esclaves a arraché des millions d'Africains à leurs foyers pour les transporter, enchaînés, sur le continent américain et les vendre comme esclaves. Le système de traite et l'odieuse condition d'esclave ont ainsi été les deux facteurs essentiels de développement de l'économie mondiale au XVIII^e siècle. Décrite comme la première forme de mondialisation, recouvrant une période de quatre siècles allant du XVI^e au XIX^e, la traite reliait trois continents, l'Amérique, l'Afrique et l'Europe, et a pris, pour cette raison, le nom de commerce triangulaire. Afin de la justifier, une stratégie concertée de légitimation intellectuelle s'est mise en place. La déshumanisation de la population d'ascendance africaine, qui a fait naître les phénomènes inquiétants de racisme et de discrimination raciale dans de nombreux pays, en est la conséquence la plus marquante.
6. La commémoration de 2011, axée sur le thème « The Living Legacy of 30 Million Untold Stories », prend acte de la rareté des travaux portant sur la vie des esclaves africains et de l'échec persistant de la littérature à refléter leurs points de vue en tant qu'individus et groupe. Si les études spécialisées dans la traite et l'esclavage ont permis d'appréhender avec précision et dans toute leur ampleur la condition d'esclave et les traitements brutaux qui y sont associés, seul un nombre réduit de récits de fiction ont abordé les questions de l'identité véritable des esclaves, de leurs croyances, de leurs systèmes de valeurs et de leurs connaissances. De ce fait, la richesse du bagage technique qu'il ont apporté avec eux sur le continent américain et leur contribution inestimable à l'édification des nations ne sont pas reconnues à leur juste valeur. On trouvait parmi les esclaves africains des chefs de tribus locaux, des agronomes, des artisans métallurgistes, des mineurs, des tisserands, des praticiens en médecine traditionnelle et des représentants d'un grand nombre d'autres professions. Ce savoir-faire, qui s'est transféré dans les communautés d'esclaves sur le continent américain et ailleurs dans le monde, a servi l'activité extractive de

métaux précieux et a enrichi les connaissances agronomiques utilisées pour la production à grande échelle des principales denrées tropicales telles que le riz, le sucre et le coton, devenues les trois cultures types des plantations.

7. Le thème commémoratif de 2011 a fait apparaître l'importance qui était dorénavant accordée aux points de vue des esclaves africains.

II. Histoires non contées des esclaves africains

8. La prise de conscience de l'ampleur de ce crime contre l'humanité va maintenant grandissant, de même que la détermination à ne plus le passer sous silence et à faire en sorte que les travaux de recherche reflètent un point de vue plus constructif sur les esclaves africains. Parmi les innombrables histoires d'esclaves africains évoquées au cours de la commémoration de 2011, on trouve le récit exemplaire de la vie d'Olaudah Equiano, alias Gustavus Vassa, l'Africain, publié à Londres en 1879 (*The Interesting Narrative of the life of Olaudah Equiano, or Gustavus Vassa, the African*) dans lequel l'auteur rapporte directement les épisodes de sa vie, depuis sa capture jusqu'à son influence sur l'abolition de la traite transatlantique des esclaves au Royaume Uni.

9. Les histoires des esclaves africains demeurent souvent inconnues car, dans de nombreux cas, leurs détenteurs n'ont jamais eu la possibilité de les partager avant de mourir. Interdits d'accès à la lecture et à l'écriture par leurs maîtres, ils n'auraient pas eu d'autre choix que celui de la transmission orale. Toutefois, l'important roulement auquel les esclaves étaient soumis dans les plantations ne permettait pas d'établir durablement des réseaux pour transmettre ces histoires de génération en génération. L'intérêt pour ces histoires d'esclaves africains n'a cessé de croître au cours de ce siècle, notamment chez leurs descendants qui s'efforcent de les retracer au travers de documents d'archives tels que témoignages de marchands d'esclaves, d'hommes libérés, de prisonniers, de missionnaires et d'esclaves multilingues ayant appris à lire et à écrire dans les langues des pays où ils ont vécu en esclavage.

10. La poursuite des travaux de recherche et les nouvelles études entreprises dans ce domaine permettent d'appréhender plus en profondeur l'histoire de l'esclavage au cours de quatre siècles de traite et d'envisager l'héritage du point de vue des victimes. À l'occasion de la célébration de la Journée de commémoration de 2011, la Librairie de l'ONU a ajouté à son catalogue diverses publications récentes qui proposent une nouvelle interprétation de l'histoire et de l'héritage des esclaves africains ainsi que de leur tribut à l'édification des sociétés dans lesquelles ils ont vécu.

11. Un documentaire intitulé *Routes de l'esclave : une vision globale*, produit par l'UNESCO en 2010 en anglais, en français et en espagnol, a été largement distribué au cours de la célébration, accompagné d'un fascicule pédagogique, de fiches d'évaluation et d'une bibliographie sur le sujet. À travers la compilation d'images, la trame historique et les entretiens conduits avec des spécialistes des cinq continents, le film présente la diversité des histoires et des héritages issus de l'épisode tragique de la traite mondiale des esclaves, et montre, en s'opposant aux fausses théories raciales, comment les esclaves africains et leurs descendants ont contribué à façonner le monde moderne. Ce documentaire, en ligne sur le site Web de l'UNESCO, a fait l'objet d'une diffusion à grande échelle et a suscité des commentaires favorables. Il a été projeté dans un certain nombre de centres d'information des Nations Unies au cours de la commémoration de 2011.

12. Préalablement à la célébration et lors de celle-ci, l'UNESCO a lancé des actions éducatives en s'appuyant sur sa collection intitulée *Les Histoires générales et régionales de l'UNESCO* dont certains volumes contiennent des chapitres abordant l'esclavage et la traite. Des versions numériques de *l'Histoire générale de l'Afrique* ont été distribuées à des écoles africaines, accompagnées de programmes éducatifs qui rendent compte de la période de la traite dans tous ses aspects.

III. Activités de commémoration

Projection d'un film documentaire

13. Les activités de commémoration de 2011 ont débuté le 25 mars par la projection au Siège de l'Organisation des Nations Unies d'un film primé intitulé *Traces of the Trade: A Story from the Deep North*. Le film relate l'histoire de la plus grande famille de marchands d'esclaves des États-Unis, celle de De Wolfe de Rhode Island. Long de 86 minutes, il suit l'extraordinaire périple d'un groupe de membres de la famille, dont le cinéaste/réalisateur, qui retrace l'itinéraire du commerce triangulaire du Ghana à Cuba puis du retour à Bristol (Rhode Island) en même temps qu'il tente d'assumer le rôle joué par ses prédécesseurs dans l'esclavage, l'histoire et l'héritage de l'entreprise cachée de la traite des esclaves de la Nouvelle-Angleterre. Il éclaire les récits inédits des contributions des Africains asservis au développement de l'Amérique du Nord.

14. Un auditoire de plus de 300 spectateurs, dont des représentants d'États Membres, d'organisations de la société civile et des étudiants, a assisté à la séance de projection, qui a donné un aperçu poignant du continent africain pendant la période de la traite des esclaves, de la vie dans les plantations et de l'esclavage à Cuba ainsi que de l'essor économique de la Nouvelle-Angleterre, suscité par ce commerce. La projection a été suivie d'un débat animé entre le public, le Président de l'initiative en faveur de la construction du mémorial permanent aux victimes de la traite des esclaves et quatre membres de la famille De Wolfe, qui étaient présentés dans le film.

Exposition et soirée culturelle

15. Une exposition soulignant les horreurs de la traite transatlantique des esclaves et éclairant l'héritage vivant et les récits inédits des victimes a ouvert ses portes au Siège de l'ONU le 22 mars sur le thème intitulé « Honouring the Living Cultural Legacy » (« Honorer l'héritage culturel vivant »). Le premier des trois volets de l'exposition intitulé « Ancestral Memories: Legacy » (« Mémoires ancestrales : héritage ») correspondait à une structure multimédia mise au point par un artiste portoricain pour recréer symboliquement la traversée de l'Atlantique. Le deuxième volet intitulé « Pourquoi » (« Why ») revêtait la forme d'un large triptyque en toile, créé par un artiste sénégalais. Il est illustré par des textures graphiques rappelant par des matériaux d'archives le procédé inhumain d'entassement des esclaves africains dans des négriers. Le troisième volet représentait une collection de documents d'objets artisanaux sur le système de traite des esclaves appartenant à un collectionneur des États-Unis d'Amérique. Une des pièces exposées était un boulet de 50 livres du type de ceux qui servaient à entraver les mouvements des esclaves et desdits trouble-fêtes.

16. La composante culinaire du programme a démontré la nette influence de la traite des esclaves sur la cuisine en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ainsi

que dans les pays des Caraïbes. L'exposition alimentaire a bien su faire ressortir la nature imbriquée des traditions culinaires du continent africain et de la région des Caraïbes, notamment la manière dont des cultures alimentaires comme celles de l'igname, du riz, du mil et du gombo, autochtones d'Afrique ont été transplantées aux Amériques par les négriers, pour finalement y devenir des denrées de base. Inversement, des produits alimentaires du continent américain tels que le manioc, le maïs, les tomates, les pommes de terre et les avocats, ont été transférés vers le continent africain par des négriers qui y retournaient, ce qui a finalement abouti à leur intégration dans la culture alimentaire des communautés côtières africaines.

17. L'aspect culturel de la manifestation a été marqué par des spectacles du ballet national du Cameroun, des danses traditionnelles d'un ensemble de la Guinée équatoriale, de la musique de type steel pan jouée par un orchestre d'Antigua-et-Barbuda et des danses folkloriques exécutées par les membres d'une association culturelle de Sainte-Lucie.

Visioconférence mondiale à l'intention des éducateurs

18. Initiative révolutionnaire, la visioconférence mondiale organisée par le Département de l'information à l'intention des éducateurs le 23 mars a relié au total 150 d'entre eux réunis au Siège de l'ONU à 180 de leurs homologues que dans six pays (Colombie, Portugal, Gambie, Trinité-et-Tobago, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et États-Unis d'Amérique). La conférence qui s'est déroulée toute la journée et scindée en deux groupes de discussion s'est révélée comme un véritable cadre d'échange d'informations sur l'importance de l'enseignement de la traite transatlantique des esclaves, d'examen des réalisations passées et des nouvelles orientations pédagogiques, et d'illustration des meilleures pratiques et ressources didactiques dans les classes du cycle primaire et secondaire.

19. Le constat auquel est arrivée la conférence est que s'il est vrai que la traite des esclaves et son héritage de marginalisation et de racisme résident au cœur de l'expérience contemporaine, il n'en demeure pas moins que son enseignement continue de poser un véritable défi exigeant à la fois recherche, innovation et imagination. Pour tenter de relever ces multiples défis pédagogiques, la conférence a allié colloque consacré à des travaux d'érudition, groupes d'experts faisant le point de l'état des connaissances, exposés présentés par des pairs sur la manière de procéder et travaux pédagogiques pratiques. Les universités, écoles normales, bibliothèques publiques d'histoire et établissements d'enseignement primaire et secondaire étaient représentés par des chercheurs et des experts venus apporter leur contribution. La diffusion de la visioconférence a été archivée sur le Web à l'adresse ci-après : www.un.org/webcast.

20. L'UNESCO, partenaire clef dans l'organisation de la visioconférence mondiale à l'intention des éducateurs, a fait part de ses connaissances et de son expérience en la matière, et assuré la participation d'enseignants affiliés à son système des écoles associées.

21. Le principal conférencier, Sir Hilary Beckles, pro-vice-recteur de l'Université des Antilles occidentales de la Barbade, a abordé le thème intitulé « What Does it Matter to Me? Addressing the importance of the Transatlantic Slave Trade » (« En quoi cela m'importe-t-il? Examen de l'importance de la traite transatlantique des esclaves »).

Table ronde des organisations non gouvernementales affiliées au Département de l'information

22. Une séance d'information sur le thème intitulé « The Transatlantic Slave Trade: The Living Legacies of 30 Million Untold Stories » (« La traite transatlantique des esclaves : l'héritage vivant des 30 millions d'histoires inédites ») a été tenue le 24 mars par une organisation non gouvernementale dans le cadre des manifestations commémoratives. Environ 110 participants ont à cette occasion entendu des exposés présentés par quatre experts et le Président de l'initiative en faveur du Mémorial permanent. Parmi les experts figuraient notamment Alvin Thompson, professeur émérite d'histoire à l'Université des Antilles occidentales de la Barbade, Michael Gómez, professeur d'histoire et d'études moyen-orientales et islamiques à l'Université de New York et Président du Comité scientifique international du projet de la route de l'esclave de l'UNESCO de 2009-2011 et Abena Busia, Directrice adjointe du Centre d'études africaines de l'Université Rutgers. Le groupe d'experts a examiné les histoires inédites des millions de personnes qui ont subi des brutalités inqualifiables lors de la traite transatlantique des esclaves et la manière dont ces histoires pourraient servir d'outils de sensibilisation à la question.

Séance commémorative solennelle de l'Assemblée générale

23. Le fait marquant de la Journée officielle de commémoration a été la séance commémorative solennelle de l'Assemblée générale. Dans son allocution à l'Assemblée, le Secrétaire général a indiqué que bien que de vastes travaux d'érudition aient été consacrés aux horreurs de la traite des esclaves, il restait encore beaucoup à apprendre au sujet des millions d'Africains qui avaient été déracinés et brutalisés, des souffrances qui avaient été infligées à leurs descendants et dont les séquelles continuaient de se faire sentir aujourd'hui.

24. Dans son discours liminaire, Ruth Simmons, Présidente de l'Université Brown de Rhode Island, a également rappelé les violations systématiques des droits de l'homme qui avaient caractérisé l'esclavage et la traite des esclaves et donné un aperçu du programme d'expiation entrepris par l'administration de l'Université Brown pour faire amende honorable du fait de la forte implication des fondateurs de l'université dans la traite d'Africains réduits à l'esclavage. Le Président de l'Assemblée générale et des représentants de groupes régionaux ont, dans leurs déclarations, mis en évidence le déplacement massif de population à nul autre pareil dans l'histoire de l'humanité que cela a provoqué et fait ressortir le caractère odieux de ce crime contre l'humanité. Le Vice-Premier Ministre de la Guinée équatoriale, Solomon Nguema Owono, a donné lecture de la déclaration du Groupe des États d'Afrique.

25. Un spectacle saisissant donné par le ballet national du Cameroun a illustré les chants et les battements de tambour caractéristiques de l'Afrique de l'Ouest, et une chanson très prenante interprétée par un artiste grenadin a ému l'auditoire.

26. Lors de la séance commémorative, la Ministre camerounaise de la culture, Ama Tutu Muna, a présenté à l'Organisation des Nations Unies un cadeau sous forme de tambour en l'honneur des victimes de la traite transatlantique des esclaves, qui a été reçu par la Vice-Secrétaire générale.

Concert de l'héritage vivant

27. La semaine d'activités commémoratives s'est achevée le soir du 25 mars par un concert organisé dans la salle de l'Assemblée générale par le Département de l'information en partenariat avec la Guinée équatoriale, qui assurait la présidence en exercice de l'Union africaine pour 2011, et en collaboration avec les États membres de la Communauté des Caraïbes et du Groupe des États d'Afrique. Intitulé le « Concert de l'héritage vivant », il illustrait l'influence de la musique africaine sur celle des Amériques. Ouverte par des batteurs de tambours du ballet national du Cameroun, la manifestation mettait également en vedette Khaira Arby du Mali, un ensemble d'arts du spectacle de la Guinée équatoriale, Aurelio Martinez, un artiste garifuna du Honduras, Melba Moore des États-Unis d'Amérique, le Randy Weston Quintet des États-Unis et Morgan Heritage de la Jamaïque. Le concert diffusé sur le Web a été archivé à l'adresse ci-après : www.unmultimedia.org/tv/webcast/index.html.

Séance d'information à l'intention de la presse et couverture de la quatrième Journée internationale de la commémoration

28. La Journée officielle de la commémoration a été marquée par une manifestation visant à informer des journalistes des progrès concernant l'édification du mémorial permanent, à l'initiative de la CARICOM et avec l'appui d'autres États Membres. Conformément à la résolution 62/122 de l'Assemblée générale, ce monument sera érigé dans l'enceinte de l'Organisation des Nations Unies afin de témoigner de la tragédie et de faire prendre conscience des séquelles de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Le Président du Comité du mémorial permanent a informé les médias des progrès réalisés dans la mobilisation de ressources prévues au titre du Fonds d'affectation spéciale pour le mémorial permanent.

29. L'annonce faite par l'UNESCO à propos du lancement d'un concours international de conception du mémorial permanent en 2011 a été suivie par la signature d'un mémorandum d'accord entre le Comité du mémorial permanent, le Bureau des Nations unies pour les partenariats et celle-ci.

30. Dans le cadre de son programme de sensibilisation, le Département de l'information a favorisé la diffusion en direct sur le Web de manifestations organisées au titre de la célébration. Des extraits ont également été mis à la disposition de stations de télévision à travers le monde par le biais du programme UNifeed. La Radio des Nations Unies a réalisé plusieurs documentaires et reportages sur la commémoration, tandis que le Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias a fourni des services à des journalistes qui couvraient des manifestations commémoratives. Celles qui ont été retransmises par la Radio et la Télévision des Nations Unies, les services de diffusion de l'Organisation des Nations Unies sur le Web et le Centre de nouvelles ONU sont affichées à l'adresse ci-après : www.org/events/slaveryremembranceday. Une page Facebook et une vidéo YouTube consacrées à la Journée internationale ont également été créées par le Département de l'information.

31. Les activités de commémoration ont été couvertes par diverses maisons de presse dont Fox Broadcasting Company, New York 1 Television et le journal *Providence Journal*, le Kuwait News Agency, le *Jamaica Observer*, modernghana.com et panonthenet.com.

IV. Information et ressources

32. À l'occasion de la commémoration de 2011, le Département de l'information a créé un logo spécial, une affiche, des cartes postales, des marque-pages, des tee-shirts et des grandes tasses sur le thème : « L'héritage vivant de 30 millions d'histoires non contées ».

33. Il a également créé un site Web dans les six langues officielles de l'ONU afin de faciliter l'accès de tous aux activités commémoratives. Ce site offre des ressources éducatives sur la traite transatlantique des esclaves, présente le message du Secrétaire général et le programme des activités organisées au Siège et partout dans le monde, et donne accès à des documents connexes (www.un.org/events/slaveryremembranceday).

V. Sensibilisation par le biais des centres d'information des Nations Unies en collaboration avec des organisations de la société civile dans les États Membres

34. Les centres d'information et les services et bureaux des Nations Unies dans le monde entier ont organisé des activités visant à sensibiliser l'opinion publique à la Journée internationale de commémoration, en collaboration avec des partenaires locaux, y compris les gouvernements hôtes, les médias, la société civile, les associations de jeunes et les établissements universitaires.

35. Ci-dessous sont résumées les activités menées par différents centres durant la semaine de la commémoration :

- Affichage visible du message de Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale de commémoration sur les sites Web des centres d'information et diffusion rapide à l'intention des médias et de la société civile en général;
- Projection du film de l'UNESCO *Routes de l'esclave : une vision globale* dans différents centres d'information, notamment ceux d'Almaty, Antananarivo, Canberra, Dakar, Genève et Ouagadougou;
- Projection au Centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles d'un documentaire intitulé *Redlight* sur les victimes de la traite au Cambodge;
- Organisation, au centre d'information d'Antananarivo, d'un atelier ayant pour thème « le racisme : les dangers du racisme et des préjugés; les enseignements tirés de la traite transatlantique des esclaves », récital poétique, courte pièce de théâtre et danse sur le thème de la traite transatlantique des esclaves au Lycée Andohalo, puis projection d'un documentaire intitulé *La traite négrière oubliée* suivie de débats;
- Organisation de diverses activités par le centre d'information de Dakar, en collaboration avec l'UNESCO et des intervenants nationaux, à La Maison des Esclaves, sur l'île de Gorée, site du patrimoine mondial de l'UNESCO;
- Élaboration, par le centre d'information de Dhaka, d'un programme en quatre parties comprenant notamment un débat, une récitation de poésie par de grands poètes contemporains, la projection d'un film et celle d'un court-métrage

dramatique de 15 minutes intitulé *We Sing of Equality*, produits avec une université privée;

- Organisation d'un atelier médiatique et d'une table ronde, respectivement par les centres d'information d'Ankara et de Brazzaville;
- Organisation d'un débat interactif par le centre d'information de Lagos, en collaboration avec le citoyen ambassadeur de l'Afrique auprès de l'ONU, et projection d'un film, exposition d'objets sur la traite des esclaves et distribution de documents d'information;
- Organisation, par le centre d'information de Ouagadougou, d'une exposition et d'une série de conférences, auxquelles ont participé 1 800 étudiants et enseignants;
- Organisation, le 23 mars, d'une cérémonie de commémoration officielle par le groupe des États Membres d'Afrique basé à Genève, en collaboration avec l'organisation factière des ONG World against Racism Network et avec le soutien du service d'information de l'ONU à Genève, qui s'est occupé de sa diffusion.

La commémoration de 2011 a permis d'institutionnaliser davantage, au sein de la communauté internationale, la commémoration de la Journée internationale, qui est célébrée dans de plus en plus de pays.

VI. Partenariats avec des États Membres et d'autres intervenants

36. Deux États membres du Groupe des États d'Afrique, la Guinée équatoriale et le Cameroun, tous deux fortement touchés par la traite des esclaves, ont été des partenaires clefs durant la quatrième commémoration annuelle qui s'est déroulée au Siège de l'Organisation. La Guinée équatoriale a apporté des fonds de contrepartie et envoyé un ensemble folklorique, et était représentée à la cérémonie par une délégation de haut niveau menée par le Vice-Premier Ministre, chargé des affaires sociales et des droits de l'homme. Celui-ci s'est exprimé au nom du Groupe à la soirée organisée autour de la culture culinaire et à la séance commémorative de l'Assemblée générale le 25 mars, tandis que l'ensemble folklorique a participé à la soirée culinaire le 22 mars et au concert de l'héritage vivant le 25 mars.

37. Le Cameroun a lui aussi participé activement à la commémoration en envoyant une délégation menée par la Ministre de la culture. Des danseurs du Ballet national du Cameroun se sont produits à plusieurs reprises durant la semaine, notamment à la soirée culinaire du 22 mars, à la visioconférence mondiale pour les enseignants le 23 mars, à la séance commémorative de l'Assemblée générale et au concert de l'héritage vivant le 25 mars. À la séance commémorative de l'Assemblée générale, la Ministre de la culture du Cameroun a offert à l'ONU, de la part du Gouvernement et du peuple camerounais, un tambour unique en son genre. Par ailleurs, elle a été invitée à participer à la conférence de presse organisée à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

38. D'autres États Membres ont communiqué des informations sur leurs programmes éducatifs nationaux, comme le leur avait demandé l'Assemblée

générale au paragraphe 8 de sa résolution 65/239. Les activités menées à ce sujet sont résumées ci-dessous :

a) Le Ministère autrichien des affaires européennes et internationales a facilité une exposition itinérante intitulée « La traite d'êtres humains – l'esclavage au XXI^e siècle » et a publié parallèlement à son sujet une brochure d'information à l'intention des enseignants;

b) Vingt-deux écoles danoises participent au Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO et s'intéressent plus précisément à la traite transatlantique des esclaves. Au Danemark, le réseau met également au point des supports pédagogiques gratuits que l'on peut trouver sur le site Web (www.unesco-asp.dk);

c) En République dominicaine, l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves font partie du programme d'enseignement pour les classes de la 5^e à la 8^e;

d) La Jordanie inclut l'histoire de l'esclavage et la traite des esclaves dans son programme d'enseignement pour les classes de 8^e, 9^e, 11^e et 12^e;

e) Le Mexique a créé un Musée des cultures afro-métisses (Museo de las culturas afro-mestizas) en vue de diffuser des informations sur l'histoire des Mexicains d'ascendance africaine. À l'occasion de l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine en 2011, le Conseil national de lutte contre la discrimination a organisé une série d'activités afin de sensibiliser davantage l'opinion publique au rôle joué par les personnes d'ascendance africaine au Mexique.

Contribution de l'UNESCO au programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves

39. Le programme d'action éducative du Secrétariat sur la traite transatlantique des esclaves repose aussi sur les initiatives pédagogiques qui font partie intégrante du projet de l'UNESCO « Route de l'esclave » lancé en 1994. Il s'agit notamment de documents établis pour l'enseignement et l'information, en particulier dans le cadre du projet d'enseignement sur la traite transatlantique des esclaves du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO créé en 1998. Ce projet facilite les échanges éducatifs, le partage de règles de bonne pratique, et l'élaboration et la distribution de supports pédagogiques axés sur les trois grandes régions concernées par la traite transatlantique des esclaves (l'Afrique, les Amériques et l'Europe).

40. Dans le cadre de l'Année internationale du rapprochement des cultures (2010) et de l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine (2011), l'UNESCO a suscité différents projets de jumelage entre écoles sur la question de la traite transatlantique des esclaves pour l'année scolaire 2010/11. Elle a également élaboré, afin de faciliter le jumelage, une plate-forme en ligne qui dresse le tableau des écoles participantes et des projets, et recommande des méthodes d'enseignement et des ressources en vue de favoriser ce jumelage.

VII. Activités futures

41. Le Département de l'information renforcera encore sa collaboration avec les États Membres et poursuivra différentes initiatives en coopération avec ceux d'Afrique et des Caraïbes. Des efforts seront faits pour établir un cadre de

planification à plus long terme permettant de mieux élaborer les activités commémoratives.

42. En étroite collaboration avec l'Union africaine, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et l'UNESCO, le Département de l'information continuera à promouvoir pleinement l'initiative concernant le mémorial permanent, qui relève au premier chef de la CARICOM, et à participer à des activités de sensibilisation dans le cadre de son réseau de centres d'information.

43. Le Département de l'information renforcera ses liens avec l'organisation Amistad America et s'efforcera de bâtir des relations avec des établissements de recherche, des écoles, des collèges et d'autres entités qui étudient la traite des esclaves et de faire connaître les dangers du racisme et des préjugés. Il resserrera davantage sa collaboration avec l'UNESCO et diffusera notamment les supports pédagogiques qui auront été établis dans le cadre du projet « Route de l'esclave ».

44. Enfin, le Département cherchera à consolider les partenariats instaurés en 2011 et lors des commémorations précédentes avec les organisations de la société civile, les musées et les établissements universitaires qui s'emploient à mieux faire connaître la traite des esclaves, afin d'étendre la gamme des activités commémoratives et, partant, de toucher un public encore plus large.